



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

<p><b>RETURN BIDS TO:</b>  <b>Library and Archives Canada</b>          Contracting and Material Management Division          550, de la Cité Blvd.          Gatineau, Quebec K1A 0N4          Canada          Email : <a href="mailto:receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca">receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca</a></p> <p><b>RETOURNER LES SOUMISSIONS À :</b>  <b>Bibliothèque et Archives Canada</b>  <a href="#">Division des contrats, gestion du matériel</a>          550, de la Cité Blvd.          Gatineau, Quebec K1A 0N4          Canada          Email: <a href="mailto:receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca">receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca</a></p> <p><b>REQUEST FOR PROPOSAL</b>  <b>DEMANDE DE PROPOSITION</b></p> <p><b>Proposal To: Library and Archives Canada</b>          We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.          On behalf of the bidder, by signing below, I confirm that I have read the entire bid solicitation including the documents incorporated by reference into the bid solicitation and I certify that:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>The bidder considers itself and its products able to meet all the mandatory requirements described in the bid solicitation;</li> <li>This bid is valid for the period requested in the bid solicitation;</li> <li>All the information provided in the bid is complete, true and accurate; and</li> <li>If the bidder is awarded a contract, it will accept all the terms and conditions set out in the resulting contract clauses included in the bid solicitation.</li> </ol> <p><b>Proposition au : Bibliothèque et Archives Canada</b>          Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).          En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions (DP) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DP et que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>le soumissionnaire considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions;</li> <li>cette soumission est valide pour la période exigée dans la demande de soumissions ;</li> <li>tous les renseignements figurant dans la soumission sont complètes, véridiques et exacts; et</li> <li>si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la demande de soumissions.</li> </ol>	<p><b>Title – Sujet</b></p> <p><b>Services sécurisés de destruction de documents hors site</b></p> <table border="1"> <tr> <td><b>Sollicitation No. – N° de l'invitation</b> 5Z011-25-0004</td> <td><b>Date</b> Le 30 mai 2024</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Client Reference No. – N° référence du client</b> 5Z011-25-0004</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>GETS Reference No. – N° de référence de SEAG</b> Non Applicable</td> </tr> <tr> <td><b>Sollicitation Closes</b> L'invitation prend fin</td> <td><b>Time Zone</b> Fuseau horaire</td> </tr> <tr> <td>at – à</td> <td>2 :00 pm</td> </tr> <tr> <td>on – le</td> <td>8 juillet 2024</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Eastern Daylight time (EDT) Heure avancée de l'Est (HAE)</td> </tr> </table> <p><b>F.O.B. - F.A.B.</b>          Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/></p> <p><b>Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à :</b></p> <p><a href="mailto:receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca">receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca</a></p> <table border="1"> <tr> <td><b>Area code and Telephone</b> No.Code regional et N° de téléphone</td> <td><b>Facsimile No. / e-mail</b> N° de télécopieur / courriel</td> </tr> <tr> <td>873-353-7351</td> <td></td> </tr> </table> <p><b>Instructions: See Herein</b>  <b>Instructions: Voir aux présentes</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Delivery required -Livraison exigée</td> <td>Delivery offered -Livraison proposée</td> </tr> <tr> <td>See Herein – Voir aux présentes</td> <td></td> </tr> </table> <p><b>Jurisdiction of Contract:</b> Province in Canada the bidder wishes to be the legal jurisdiction applicable to any resulting contract (if other than as specified in solicitation)  <b>Compétence du contrat :</b> Province du Canada choisie par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)</p> <p><b>Vendor/firm Name and Address</b>  <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b></p> <p>Telephone No. - N° de téléphone</p> <p>e-mail - courriel</p> <p><b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)</b>  <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b></p> <p align="center">Page 1 of - de 43</p> <table border="1"> <tr> <td><b>Signature</b></td> <td><b>Date</b></td> </tr> </table>	<b>Sollicitation No. – N° de l'invitation</b> 5Z011-25-0004	<b>Date</b> Le 30 mai 2024	<b>Client Reference No. – N° référence du client</b> 5Z011-25-0004		<b>GETS Reference No. – N° de référence de SEAG</b> Non Applicable		<b>Sollicitation Closes</b> L'invitation prend fin	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire	at – à	2 :00 pm	on – le	8 juillet 2024	Eastern Daylight time (EDT) Heure avancée de l'Est (HAE)		<b>Area code and Telephone</b> No.Code regional et N° de téléphone	<b>Facsimile No. / e-mail</b> N° de télécopieur / courriel	873-353-7351		Delivery required -Livraison exigée	Delivery offered -Livraison proposée	See Herein – Voir aux présentes		<b>Signature</b>	<b>Date</b>
<b>Sollicitation No. – N° de l'invitation</b> 5Z011-25-0004	<b>Date</b> Le 30 mai 2024																								
<b>Client Reference No. – N° référence du client</b> 5Z011-25-0004																									
<b>GETS Reference No. – N° de référence de SEAG</b> Non Applicable																									
<b>Sollicitation Closes</b> L'invitation prend fin	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire																								
at – à	2 :00 pm																								
on – le	8 juillet 2024																								
Eastern Daylight time (EDT) Heure avancée de l'Est (HAE)																									
<b>Area code and Telephone</b> No.Code regional et N° de téléphone	<b>Facsimile No. / e-mail</b> N° de télécopieur / courriel																								
873-353-7351																									
Delivery required -Livraison exigée	Delivery offered -Livraison proposée																								
See Herein – Voir aux présentes																									
<b>Signature</b>	<b>Date</b>																								



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>4</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	4
1.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX	4
1.3 RÉSUMÉ	4
1.4 COMPTE RENDU	5
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>6</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	6
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	6
2.3 ANCIEN FONCTIONNAIRE	6
2.4 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	8
2.5 LOIS APPLICABLES	8
2.6 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS	9
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS</b>	<b>10</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	10
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION</b>	<b>15</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	15
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	18
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b>	<b>20</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	20
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	20
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT</b>	<b>22</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	22
6.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX	23
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	23
6.4 DURÉE DU CONTRAT	24
6.5 RESPONSABLES	25
6.6 DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	26
6.7 PAIEMENT	26
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	28
6.9 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	28
6.10 LOIS APPLICABLES	28
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	28
6.12 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	29
<b>ANNEXE «A»</b>	<b>30</b>
<b>ÉNONCÉ DES TRAVAUX</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXE "B"</b>	<b>36</b>
BASE DE PAIEMENT	36



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

**LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ..... 37**  
**ANNEXE “D” INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE ..... 41**



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1.1 Exigences relatives à la sécurité

1. Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées :
  - a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
  - b) le soumissionnaire doit fournir l'adresse des lieux proposés pour la réalisation des travaux et la sauvegarde des documents, tel qu'indiqué à la Partie 3 – section V Renseignements supplémentaires.
2. Avant de donner accès à des renseignements de nature délicate au soumissionnaire, les conditions suivantes doivent être respectées:
  - a) les personnes proposées par le soumissionnaire devant avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature délicate ou à des lieux de travail dont l'accès est réglementé doivent répondre aux exigences de sécurité indiquées à la partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
  - b) les capacités en matière de sécurité du soumissionnaire doivent être satisfaites comme il est indiqué à la partie 6, Clauses du contrat subséquent.
3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

### 1.2 Énoncé des travaux

Les travaux à exécuter sont décrits en détail à l'Annexe A des clauses du contrat éventuel.

### 1.3 Résumé

Bibliothèque et Archives Canada (BAC) cherche à établir jusqu'à deux (2) contrats pour divers services sécurisés de destruction hors site (un [1] contrat par volet) aux termes de l'annexe A, Énoncé des travaux. Chaque contrat sera d'une durée d'un (1) an et pourra être prolongé par BAC au maximum trois (3) fois pour une période supplémentaire d'un (1) an selon les mêmes modalités.

Le travail doit être fourni au fur et à mesure des besoins.

Les deux volets sont les suivants :

- **Volet 1** : Déchiquetage hors site planifié de documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

- **Volet 2** : Destruction hors site planifiée de supports numériques\* contenant des documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret.

\* Comprend les disques durs, les clés USB, les bandes LTO, les microfilms, les CD, les audiocassettes, les vidéocassettes de format VHS et bêta, etc.

Les soumissionnaires peuvent faire une proposition pour l'un (1) des volets ou les deux (2). L'évaluation se fera séparément.

#### 1.4 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2023-06-08) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

### 2.2 Présentation des soumissions

« Les soumissions doivent être présentées par courriel à : : receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

### 2.3 Ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra la soumission non recevable.

#### **Définition**

Aux fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, L.R., 1985, ch. C-17, à la Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1970, ch. D-3, à la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la Loi sur le Régime de pensions du Canada, L.R., 1985, ch. C-8.

### **Ancien fonctionnaire touchant une pension**

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension? **Oui ( ) Non ( )**

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant ces renseignements, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension, figure dans les rapports de divulgation proactive, sur les sites Web des ministères, conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2019-01 et aux Lignes directrices sur la divulgation des marchés.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

### **Directive sur le réaménagement des effectifs**

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? **Oui ( ) Non ( )**

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

### **2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins \_cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### **2.5 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.





Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## 2.6 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada Achats et ventes, sous le titre « Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires présentent leur soumission par courriel à l'agent des contrats: [receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca](mailto:receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca)

La taille maximale d'un courriel : 10 Mo

La taille maximale d'un fichier individuel dans un courriel : 4 Mo

**Copie de la soumission :** Le Canada demande que l'offre soit présentée par section et séparée comme suit :

Section I: Soumission technique (une (1) copie électronique par courriel)

Section II: Soumission financière (une (1) copie électronique par courriel)

Section III: Certifications (une (1) copie électronique par courriel au format PDF)

**Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement.** Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par le service Connexion postal et par télécopieur ne seront pas acceptées.

Pour les soumissions transmises par courrier électronique, le Canada ne sera pas responsable des soumissions tardives reçues à destination après la date et l'heure de clôture, même si elles ont été soumises avant.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à ces exigences. Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité et décrire l'approche qu'ils prendront de façon complète, concise et claire pour effectuer les travaux.

La soumission technique devrait traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires reprennent les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.

#### **Section II : Soumission financière**



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à la PIÈCE JOINTE 1 de la PARTIE 3 – BARÈME DE PRIX.

### **Paiement électronique de factures – soumission**

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### **3.1.2 Fluctuation du taux de change**

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

#### **3.1.3 Clauses du *Guide des CCUA***

##### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la partie 5.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

### PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 – BARÈME DE PRIX

Le soumissionnaire doit remplir ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière.

Les données volumétriques figurant dans ce barème de prix sont fournies uniquement aux fins de la détermination du prix de la soumission évaluée. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie contractuelle. Leur inclusion dans ce barème des prix ne représente pas un engagement de la part du Canada que l'utilisation future qu'il fera des services décrits dans la demande de soumission correspondra à ces données.

<b>TABLEAU 1 – VOLET 1</b>						
Déchiquetage hors site planifié de documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret						
Description	Colonne A	Colonne B	Colonne C	Colonne D	Colonne E	Colonne F
	Période initiale	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Jusqu'à un nombre maximum de boîtes*	Coût par boîte* (moyenne de A à D multipliée par E)
Prix ferme tout compris* – Prix par boîte de 15 po x 11 po x 11 po	0,___ \$/boîte	0,___ \$/boîte	0,___ \$/boîte	0,___ \$/boîte	10 000	_____ \$
Prix ferme tout compris* – Prix par boîte de documents surdimensionnés de 42 po x 44 po x 35 po	0,___ \$/boîte	0,___ \$/boîte	0,___ \$/boîte	0,___ \$/boîte	50	_____ \$
<b>Prix total pour le volet 1</b>						_____ \$

\*Les prix sont des prix unitaires tout compris (ce qui comprend les frais de transport, les frais de carburant et le supplément carburant)

\*\*Le nombre estimatif de boîtes indiqué dans le présent document ne constitue pas un engagement de BAC et n'est fourni que dans le but de permettre l'évaluation de la soumission.

**Période initiale : du 1<sup>er</sup> août 2024 au 31 juillet 2025**

**Option 1 : du 1<sup>er</sup> août 2025 au 31 juillet 2026**

**Option 2 : août 2026 au 31 juillet 2027**

**Option 3 : août 2027 au 31 juillet 2028**



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

**TABLEAU 1 – VOLET 2**

Destruction hors site planifiée de supports numériques\* contenant des documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret.

Description	Colonne A	Colonne B	Colonne C	Colonne D	Colonne E	Colonne F
	Période initiale	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3	Jusqu'à un nombre maximum d'éléments*	Coût total par élément* (moyenne de A à D multipliée par E)
<b>SUPPORT DE STOCKAGE SUR BANDE MAGNÉTIQUE</b>						
<b>Bande VHS/Bêta</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	250	\$
<b>Disquettes 5,25; 8 et 3,5 po</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	20	\$
<b>Bobine audio</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	100	\$
<b>Audiocassette</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	25	\$
<b>Ruban à bobines</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	50	\$
<b>Disque dur</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	50	\$
<b>Bande de sauvegarde</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	25	\$
<b>Bande linéaire numérique</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	800	\$
<b>Bande audionumérique</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	25	\$
<b>Bande LTO</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	3 270	\$
<b>Bande à neuf pistes</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	25	\$
<b>Bande de 8 mm</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	25	\$
<b>SUPPORT DE STOCKAGE NUMÉRIQUE/MAGNÉTIQUE</b>						
<b>Clé USB</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	25	
<b>CD</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	20	
<b>DVD</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	20	



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

<b>Blu-Ray</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	20	
<b>Disque dur</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	50	
<b>MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE ET PHOTOGRAPHIQUE</b>						
<b>Microfilm</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	100	
<b>Bobine de film</b>	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	0,___ \$/chaque	100	
<b>Prix total pour le volet 2</b>						_____ \$

**\*Les prix sont des prix unitaires tout compris (ce qui comprend les frais de transport, les frais de carburant et le supplément carburant)**

**\*\*Le nombre estimatif d'éléments indiqué dans le présent document ne constitue pas un engagement de BAC et n'est fourni que dans le but de permettre l'évaluation de la soumission.**

**Période initiale : du 1<sup>er</sup> août 2024 au 31 juillet 2025**

**Option 1 : du 1<sup>er</sup> août 2025 au 31 juillet 2026**

**Option 2 : août 2026 au 31 juillet 2027**

**Option 3 : août 2027 au 31 juillet 2028**



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### 4.1.1 Évaluation technique

##### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire peut soumettre une proposition pour l'un (1) des volets ou les deux (2), auquel cas les volets doivent être traités séparément.

##### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires – Volet 1

Volet 1 – Déchiquetage hors site de documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret			
Critères techniques obligatoires			
N°	Critère	Renseignements justificatifs requis	SATISFAIT/NON SATISFAIT
01	<p>Le soumissionnaire doit fournir un exemple de certificat de destruction comprenant les données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les renseignements d'identification uniques relatifs à la demande initiale de services de destruction, avec au minimum la date et le lieu du service fourni;</li> <li>- La date et l'heure de la destruction et de l'élimination;</li> <li>- Le nom et la</li> </ul>	Le soumissionnaire doit fournir un exemple de certificat de destruction.	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p>



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

	signature des représentants de l'entrepreneur qui ont été témoins de la destruction.		
<b>O2</b>	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'un camion adapté d'un minimum de cinq tonnes pour fournir les services de transport.	Le soumissionnaire doit fournir des photos et/ou une déclaration de sa conformité, ainsi qu'une liste des véhicules qu'il possède ou des achats/locations prévus (pour la durée du contrat) confirmant sa conformité.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>O3</b>	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il respecte la <u>norme de déchetage de papier de la GRC</u> pour les documents de catégorie 2 (Protégé C et Secret) en démontrant qu'il respecte le critère ci-dessous :  - La norme de la GRC concernant la destruction de volumes élevés de documents papier de catégorie 2 exige de désintégrer les documents en grillage d'une taille de 6 mm à 9,5 mm.	Le soumissionnaire doit fournir des spécifications techniques ou des documents de justification, comme des brochures, des catalogues ou des fiches techniques de produit, et/ou fournir une preuve d'accréditation délivrée par le <b>Programme de sécurité des contrats de SPAC</b> pour les normes de destruction de documents de catégorie 2 (Protégé C et Secret).	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

**4.1.1.2 Critères techniques obligatoires – Volet 2**

**Volet 2 – Destruction hors site des supports numériques**





Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

Critères techniques obligatoires			
N°	Critère	Renseignements justificatifs requis	SATISFAIT/NON SATISFAIT
01	<p>Le soumissionnaire doit fournir un exemple de certificat de destruction comprenant les données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les renseignements d'identification uniques relatifs à la demande initiale de services de destruction, avec au minimum la date et le lieu du service fourni;</li><li>- La date et l'heure de la destruction et de l'élimination;</li><li>- Le nom et la signature des représentants de l'entrepreneur qui ont été témoins de la destruction.</li></ul>	<p>Le soumissionnaire doit fournir un exemple de certificat de destruction.</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p>
	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il accepte la présence d'un employé de BAC sur place pour superviser la destruction physique du matériel.</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir une attestation dans laquelle il accepte la présence d'un employé de BAC sur place pour superviser la destruction physique du matériel</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p>
03	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il respecte les normes de destruction <u>ITSP.40.006</u> et qu'il respecte les normes de nettoyage des supports de TI du CSE (Centre de la sécurité des</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir des spécifications techniques ou des documents de justification, comme des brochures, des catalogues ou des fiches</p>	



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

	<p>télécommunications) pour les documents de catégorie 2 (Protégé C et Secret) en démontrant qu'il respecte les critères ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Équipement approprié pour les supports optiques, tels que les CD/DVD : 10 mm<sup>2</sup> (grillage : 3 mm)</li><li>- Équipement approprié pour les supports magnétiques, tels que les disques durs, les bandes magnétiques, les vidéocassettes VHS : 10 mm<sup>2</sup> (grillage : 3 mm)</li><li>- Équipement approprié pour les supports SSD, tels que les SSD et les clés USB : minuscules particules de 2 mm.</li></ul>	techniques de produit.	
--	--	------------------------	--

#### 4.1.3 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix-soumission

#### 4.2 Méthode de sélection

##### 4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Clause du *Guide des CCUA* A0031T (2010-08-16), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. Pour chacun des volets, la soumission recevable dont le prix évalué est le plus bas sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Le Canada prévoit de recommander au maximum deux (2) soumissions pour l'attribution d'un contrat (un [1] contrat par volet). Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs volets.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## 5.2.2 Exigences de sécurité – Documentation requise

Conformément aux exigences du Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>), le soumissionnaire doit fournir un formulaire de demande d'inscription (FDI) au Programme de sécurité des contrats dûment rempli. Le formulaire sera examiné plus à fond dans le processus d'approvisionnement.

On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise et, le cas échéant, les capacités en matière de sécurité. Comme il est indiqué ci-dessus, les soumissionnaires qui ne fournissent pas toutes les informations requises à la clôture des soumissions auront la possibilité de compléter les informations manquantes du FDI dans un délai fixé par l'autorité contractante. Si ces renseignements ne sont pas fournis dans le délai établi par l'autorité contractante (y compris toute prolongation accordée par l'autorité contractante à sa discrétion), ou si le Canada a besoin d'autres renseignements de la part de le soumissionnaire dans le cadre de l'évaluation de la demande d'autorisation de sécurité (c.-à-d. des renseignements qui ne sont pas exigés par le FDI), le soumissionnaire sera tenu de soumettre ces renseignements dans le délai établi par l'autorité contractante, qui ne sera pas inférieur à 48 heures. Si, à quelque moment que ce soit, le soumissionnaire ne fournit pas les renseignements requis dans les délais fixés par l'autorité contractante, sa soumission sera déclarée non conforme.

## 5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

**6.1.1** Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

1. L'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une cote de sécurité d'installation valable au niveau SECRET, et obtenir une cote de protection des documents approuvée au niveau SECRET, délivrées par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des renseignements ou à des biens CLASSIFIÉS ou à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de sécurité du personnel valable au niveau SECRET, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
3. L'entrepreneur NE DOIT PAS utiliser leur établissement pour traiter, produire ou entreposer des renseignements ou des biens CLASSIFIÉS tant que le PSC, TPSGC ne lui en aura pas donné l'autorisation par écrit.
4. Le traitement électronique de données CLASSIFIÉS dans l'établissement de l'entrepreneur, n'est PAS autorisé dans le cadre de ce contrat.
5. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent pas être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
6. L'entrepreneur doit respecter les dispositions :
  - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;
  - b) du *Manuel de la sécurité des contrats* (dernière édition).

### 6.1.2 Installations ou locaux de l'entrepreneur nécessitant des mesures de sauvegarde

**6.1.2.1** Lorsque des mesures de sauvegarde sont nécessaires pour réaliser les travaux, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour les renseignements relatifs à ses installations ou à ses locaux, et ceux des individus proposés, pour les adresses suivantes :

**Numéro civique / nom de la rue, unité / N° de bureau / no. d'appartement**



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

Ville, province, territoire / État  
Code postal / code zip  
Pays

**6.1.2.2** L'agent de sécurité d'entreprise doit s'assurer, par l'entremise du Programme de sécurité des contrats que le soumissionnaire et les individus proposés sont titulaires d'une cote de sécurité en vigueur et au niveau exigé.

### **6.1.3 Personnes spécifiques**

L'entrepreneur doit fournir les services des personnes suivantes pour exécuter les travaux prévus dans le contrat :

*(sera insérer au moment de l'attribution du contrat)*

### **6.1.4 Remplacement d'individus spécifiques**

Clause du *Guide des CCUA A7017C* (2008-05-12), Remplacement d'individus spécifiques

## **6.2 Énoncé des travaux**

L'entrepreneur doit exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux qui se trouve à l'annexe « A ».

## **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

### **6.3.1 Conditions générales**

2010C (2022-12-01), Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

La section 14 – Vérification des Conditions générale 2010C est supprimée et remplacée par la section 14 suivante :

### **2010C 14 (2023-11-28) Vérification**

1. Pour permettre au Canada de déterminer si les travaux ont été exécutés et que le prix facturé pour les travaux est conforme aux modalités du contrat et si le meilleur rapport qualité-prix a été obtenu pour le Canada, l'entrepreneur doit tenir des registres complets et exacts du coût estimatif et réel des travaux.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

2. Ces dossiers comprennent tous les appels d'offres, les devis, les contrats, la correspondance, les documents sources pour les écritures comptables tels que les feuilles de calcul Excel ou autres feuilles de calcul sous forme numérique et lisible par machine (pas de copies PDF), les livres et registres des écritures comptables initiales, les feuilles de travail, les feuilles de calcul et autres documents à l'appui des affectations de coûts, des calculs, des rapprochements et des hypothèses faites par l'entrepreneur en relation avec le contrat. Les copies ne sont généralement pas acceptables et ne peuvent être utilisées que lorsque les originaux ne sont pas disponibles en raison de circonstances inhabituelles, par exemple un incendie, une inondation ou un vol.
3. L'entrepreneur doit établir et maintenir un système comptable qui permet au Canada d'identifier facilement ces documents.
4. Ces dossiers doivent être mis à la disposition du Canada ou des personnes désignées pour agir au nom du Canada, sur demande, pour examen, pendant les heures normales d'ouverture au bureau ou à la place d'affaires de l'entrepreneur. Si aucun lieu de ce type n'est disponible, les dossiers financiers, ainsi que les documents de référence et les pièces justificatives, doivent être fournis aux fins d'examen à une date et dans un lieu convenant au Canada.
5. L'entrepreneur doit conserver ces dossiers, et le Canada et ses représentants autorisés auront le droit d'examiner ces dossiers en tout temps pendant la durée du contrat et pendant une période de sept ans après avoir reçu le dernier paiement au titre du contrat, ou jusqu'au règlement de toutes les réclamations et de tous les litiges en cours, selon la dernière éventualité. Si un examen révèle des trop-payés par le Canada, ceux-ci seront réclamés par le Canada et immédiatement remboursés par l'entrepreneur.
6. Le Canada et ses représentants autorisés ont le droit d'examiner, de faire des copies ou de tirer des extraits de tous les documents, peu importe le format dans lequel ils sont conservés, qui concernent le présent contrat tenus ou gérés par l'entrepreneur, y compris, mais sans s'y limiter, les documents conservés par l'entrepreneur, ses employés, représentants, successeurs et sous-traitants.
7. L'entrepreneur doit obliger tous les sous-traitants à tous les niveaux et toutes les autres personnes contrôlées directement ou indirectement par lui ou qui lui sont affiliées à respecter les exigences de cette clause au même titre que lui.

### **6.3.2 Conditions générales supplémentaires**

4013 (2022-06-20) Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4014 (2022-06-20) Suspension des travaux s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

## **6.4 Durée du contrat**

### **6.4.1 Période du contrat**





Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 juillet 2025 inclusivement.

### 6.4.3 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus trois (3) périodes supplémentaires de une année chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins deux (2) jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Anne-Marie Aubry  
Chef d'équipe d'approvisionnement  
Division des contrats et de la gestion du matériel  
Bibliothèque et Archives Canada  
550, boulevard de la Cité  
Gatineau (Québec)  
K1A 0N4

Téléphone : 873-353-7351  
Courriel : [anne-marie.aubry@bac-lac.gc.ca](mailto:anne-marie.aubry@bac-lac.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : (*sera insérer au moment de l'attribution du contrat*).

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
  
Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

Télécopieur : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est : (*sera insérer au moment de l'attribution du contrat*).

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.4 Représentant de l'entrepreneur

(*sera insérer au moment de l'attribution du contrat*)

## 6.6 Divulgence proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2019-01 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

## 6.7 Paiement

### 6.7.1 Base de paiement – Prix unitaires fermes



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé *des prix unitaires fermes précisés dans l'annexe B*, selon un montant maximal total de (sera insérer au moment de l'attribution du contrat) \$. Les droits de douane *sont inclus*, et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.7.2 Limitation des dépenses

1. La responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur en vertu du contrat ne doit pas dépasser la somme de (sera insérer au moment de l'attribution du contrat) \$. Les droits de douane *sont inclus* et les taxes applicables sont en sus.
2. Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux découlant de tout changement de conception, de toute modification ou interprétation des travaux, ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements de conception, modifications ou interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. L'entrepreneur n'est pas tenu d'exécuter des travaux ou de fournir des services qui entraîneraient une augmentation de la responsabilité totale du Canada à moins que l'augmentation n'ait été autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante concernant la suffisance de cette somme :
  - a. lorsque 75 % de la somme est engagée, ou
  - b. quatre mois avant la date d'expiration du contrat, ou
  - c. dès que l'entrepreneur juge que les fonds du contrat sont insuffisants pour l'achèvement des travaux,

selon la première de ces conditions à se présenter.

3. Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas la responsabilité du Canada à son égard.

### 6.7.3 Modalités de paiement – Paiement mensuel

Le Canada paiera l'entrepreneur chaque mois pour les travaux complétés pendant le mois visé par la facture conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

#### **6.7.4 Clauses du *Guide des CCUA***

Clause du *Guide des CCUA* A9117C (2007-11-30), T1204 – demande directe du ministère client

#### **6.7.5 Paiement électronique de factures – contrat**

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international) ;

#### **6.8 Instructions relatives à la facturation**

**6.8.1** L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

1. Chaque facture doit être appuyée par:

- a. une copie du document de sortie et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat;

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse indiquée à la page 1 du contrat pour certification et paiement.

#### **6.9 Attestations et renseignements supplémentaires**

##### **6.9.1 Conformité**

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

#### **6.10 Lois applicables**

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### **6.11 Ordre de priorité des documents**



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires 4013 (2022-06-20) Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place ; 4014 (2022-06-20) Suspension des travaux ;
- c) les conditions générales 2010C (2022-12-01), services (complexité moyenne);
- d) Annexe « A », Énoncé des travaux;
- e) Annexe « B », Base de paiement;
- f) l'Annexe « C », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité ;
- g) l'Annexe « D », Instrument de paiement électronique;
- h) la soumission de l'entrepreneur en date du (*sera insérer au moment de l'attribution du contrat*).

## 6.12 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « Règlement des différends ».



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## ANNEXE «A» ÉNONCÉ DES TRAVAUX

### 1. TITRE

Services sécurisés de destruction de documents hors site

### 2. OBJECTIF

Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a besoin de services sécurisés de destruction de documents hors site pour les documents et les supports multimédias qui sont entreposés dans ses installations situées dans la région de la capitale nationale et à Renfrew, en Ontario. Les services requis comprennent:

- **Volet 1** : Déchiquetage hors site planifié de documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret.
- **Volet 2** : Destruction hors site planifiée de supports numériques\* contenant des documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret.

\* Comprend les disques durs, les clés USB, les bandes LTO, les microfilms, les CD, les audiocassettes, les vidéocassettes de format VHS et bêta, etc.

### 3. CONTEXTE

Créée en 2016 dans la Division des initiatives sur les documents gouvernementaux (DIDG), l'équipe de réévaluation a pour mandat d'examiner les documents gouvernementaux conservés dans la collection de BAC afin de s'assurer qu'ils s'inscrivent dans le cadre de son programme d'élimination et de son mandat de collecte. Elle doit notamment cerner les documents sans valeur archivistique et en faciliter la disposition. L'équipe de réévaluation a déterminé qu'environ 22 500 boîtes faisaient partie d'un arriéré d'avis de suppression créé pendant le projet Renfrew en 2017-2020. Le traitement de cet arriéré est une priorité de la direction générale et a été approuvé dans le cadre d'un projet de deux ans dont la date de fin visée est 2024-2025. Il s'agit d'une priorité, car elle contribuera à alléger la pression liée à l'AIPRP, permettra à BAC d'élaborer une norme de service pour le processus d'avis de suppression et, en fin de compte, facilitera la découvrabilité de ses documents. En outre, il est possible que la DIDG et la Division des archives gouvernementales déterminent que du contenu supplémentaire doit être éliminé au cours de cette période.

### 4. TÂCHES

**Volet 1** : Déchiquetage hors site de documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret

Chaque année du contrat, l'entrepreneur doit recueillir des documents et assurer leur transport entre différentes installations de BAC, énumérées à l'appendice A de



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

l'annexe A, et son installation désignée dans le cadre des services de déchetage sécurisés pour les éléments suivants (sans s'y limiter) :

- Environ 10 000 boîtes de taille standard, soit un format d'approximativement 15 po x 11 po x 11 po;
- environ 50 boîtes de taille 42 po x 44 po x 35 po de documents papier surdimensionnés, comme des cartes et des plans.

**Volet 2** : Destruction hors site planifiée de supports numériques contenant des documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret

- On estime à 5 000 le nombre d'éléments de supports numériques.

## 5. OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR (sans s'y limiter) :

Volet 1

- Fournir des services de collecte et de transport entre les installations désignées de BAC, énumérées à l'appendice A, et l'installation de l'entrepreneur avec un camion de cinq tonnes;
- À son arrivée à l'installation de BAC, l'entrepreneur doit sonner à la porte du quai de chargement pour signaler sa présence;
- Avant le départ des locaux de BAC, l'entrepreneur demandera à un employé désigné de BAC qu'il signe un formulaire de ramassage confirmant la quantité de boîtes ramassées;
- Toutes les boîtes qui ne sont pas clairement désignées comme étant destinées à la destruction ne seront pas ramassées (notez que les documents de BAC destinés à la destruction sont enveloppés dans du plastique rouge);
- L'entrepreneur doit détruire les documents de nature délicate en toute sécurité;
- L'entrepreneur doit éliminer les déchets déclassifiés qui en résultent d'une manière respectueuse de l'environnement, conformément à la [Politique d'achats écologiques – Canada.ca](#);
- Tout au long de leur entreposage dans l'installation de l'entrepreneur, les palettes de BAC doivent demeurer dans un environnement antiparasitaire.
  
- Une fois que les palettes ont été vidées dans l'installation de l'entrepreneur, ce dernier doit les ramener à l'endroit désigné de BAC (discussion entre la personne-ressource de BAC et l'entrepreneur).

Volet 2

- L'entrepreneur doit détruire les documents confidentiels en toute sécurité;
- L'entrepreneur doit éliminer les déchets déclassifiés qui en résultent d'une manière respectueuse de l'environnement, conformément à la [Politique d'achats écologiques – Canada.ca](#);



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

- L'entrepreneur doit donner accès à son installation de destruction à un employé de BAC pour qu'il puisse superviser le processus de destruction des documents de BAC.

## 6. Obligation de BAC

### Volet 1

- Avant la date prévue du service, BAC doit préparer les documents en vue du transport;
- Toutes les palettes doivent être accessibles à partir d'un quai de chargement extérieur;
- Chaque boîte doit être en bon état pour contenir les documents en toute sécurité et résister au transport;
- Les boîtes seront emballées dans du plastique et placées sur les palettes de BAC;
- BAC désignera clairement chaque palette destinée à la destruction, afin d'assurer une élimination appropriée (notez que le matériel de BAC destiné à la destruction est enveloppé dans du plastique rouge);
- Un employé de BAC escortera l'entrepreneur ou ses employés dans les locaux de BAC pour accéder aux documents à ramasser;
- Toutes les installations de BAC énumérées à l'appendice A de l'annexe A sont adaptées pour accueillir une remorque de 53 pieds.

### Volet 2

- BAC transportera les documents vers l'installation de l'entrepreneur;
- BAC entreposera les documents dans des boîtes cubiques et les transportera sur des palettes;
- Au moins un employé de BAC devra être en mesure d'être témoin de la destruction physique du matériel.

## 7. CONSIDÉRATIONS DE SÉCURITÉ

### Volet 1

- L'entrepreneur doit indiquer la marque et le modèle des équipements de déchetage de papier proposés pour les travaux et prouver qu'ils répondent aux exigences décrites à l'appendice B de l'annexe A, Énoncé des travaux. Le soumissionnaire doit fournir des spécifications techniques ou des documents de justification, comme des brochures, des catalogues ou des fiches techniques de produit.
- Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur doit informer à l'avance le responsable technique de BAC de tout changement apporté à ses processus,





Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

systèmes, équipements, employés ou installations afin que BAC s'assure que ledit changement proposé continue de satisfaire les exigences de sécurité énoncées dans le présent contrat.

#### Volet 2

- L'entrepreneur doit démontrer qu'il satisfait aux normes de destruction (ITPS.40.006)
- Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur doit informer à l'avance le responsable technique de BAC de tout changement apporté à ses processus, systèmes, équipements, employés ou installations afin que BAC s'assure que ledit changement proposé continue de satisfaire les exigences de sécurité énoncées dans le présent contrat.

### 8. EXIGENCE EN MATIÈRE DE RAPPORTS

L'entrepreneur doit fournir un certificat de destruction (ou l'équivalent) au responsable technique une fois que les documents ont été détruits à l'installation de l'entrepreneur. Le certificat de destruction (ou l'équivalent) doit contenir au moins les renseignements suivants :

- Les renseignements d'identification uniques relatifs à la demande initiale de services de destruction, avec au minimum la date et le lieu du service fourni;
- La date et l'heure de la destruction et de l'élimination;
- Le nom et la signature des représentants de l'entrepreneur qui ont été témoins de la destruction.

### 9. CALENDRIER DU PROJET

Le responsable technique et l'entrepreneur communiqueront pour établir un calendrier pour chaque ramassage de matériel au fur et à mesure des besoins, au moins deux semaines à l'avance pour chaque transfert. Le responsable technique et l'entrepreneur doivent discuter de la quantité de boîtes pour chaque transfert.



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

### Appendice A de l'annexe A Installations de BAC

Bâtiment	Adresse
Installation d'entreposage des collections (IEC)	680, boulevard des Affaires, Gatineau (Québec) J8R 0K2
Place de la Cité	550, boulevard de la Cité, Gatineau (Québec) J8T 0A7
Centre de préservation à Gatineau (CPG)	625, boulevard du Carrefour, Gatineau (Québec) J8T 8L8
Édifice d'entreposage et de préservation (EEP)	625, boulevard du Carrefour, Gatineau (Québec) J8T 8L8
Archives nationales et Bibliothèque nationale (ANBN)	395, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0K1
Édifice d'entreposage de Renfrew	770, route Gibbons, Renfrew (Ontario) K7V 0B7

#### Renseignements sur les bâtiments

Bâtiment	Heures de service du quai de chargement	Opérations de chargement au quai
Installation d'entreposage des collections (IEC)	De 7 h 30 à 15 h	Un (1) quai de chargement pouvant accueillir une semi-remorque de 53 pi
Place de la Cité	De 7 h 30 à 15 h	Un (1) quai de chargement pouvant accueillir une semi-remorque de 53 pi
Centre de préservation à Gatineau (CPG)	De 7 h à 15 h 30	Un (1) quai de chargement pouvant accueillir une semi-remorque de 53 pi
Édifice d'entreposage et de préservation (EEP)	De 7 h à 15 h 30	Un (1) quai de chargement pouvant accueillir une semi-remorque de 53 pi
Archives nationales et Bibliothèque nationale (ANBN)	De 7 h 30 à 15 h 30	Un (1) quai de chargement pouvant accueillir une semi-remorque de 53 pi
Édifice d'entreposage de Renfrew	De 7 h à 14 h 30	Un (1) quai de chargement pouvant accueillir une semi-remorque de 53 pi



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## Appendice B de l'annexe A Spécifications techniques obligatoires

**Volet 1 – Déchiquetage hors site de documents sécurisés de niveau Protégé C et Secret**  
**Pour la durée du contrat, l'entrepreneur doit au minimum** satisfaire aux Normes de déchiquetage de papier de la GRC pour les documents de catégorie 2 (Protégé C et Secret) – Guide de sélection de l'équipement de déchiquetage de papier (rcmp-grc.gc.ca)

Conformément à l'appendice A – Norme de déchiquetage de papier du gouvernement du Canada :

- la destruction commerciale ou à volume élevé de documents Protégé C et Secret de catégorie 2 doit se faire par une désintégration à un grillage de 6 mm à 9,5 mm.
- 

### **Volet 2 – Destruction hors site des supports numériques**

Liste d'équipements – Guide d'équipement de sécurité (rcmp-grc.gc.ca)

**Pendant la durée du contrat, l'entrepreneur doit utiliser des équipements qui respectent le Guide de sécurité des technologies de l'information du CSE (ITSP.40.006 v2 – Nettoyage des supports de TI [publications.gc.ca]).**

1. **Supports optiques, tels que les CD/DVD : 10 mm<sup>2</sup> (grillage : 3 mm)**
2. **Supports magnétiques, tels que les disques durs, les bandes magnétiques, les vidéocassettes VHS : 10 mm<sup>2</sup> (grillage : 3 mm)**
3. **Supports SSD, tels que les SSD et les clés USB : minuscules particules de 2 mm**



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## ANNEXE "B"

### BASE DE PAIEMENT

***Sera insérer au moment de l'attribution du contrat***

**Veillez-vous référer à l'annexe de la partie 3 - Barème de prix.**



Date de clôture 8 juillet, 2024

Heure 14H00 HAE

REFERENCE NO.: 5Z011-25-0004

ANNEXE « C »

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat 7708
Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL) / LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE			
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine Canada		Library and Archives	
2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction		Preservation Branch	
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance		3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Destruction of archival documents that have various classification levels. Company will be taking the material from LAC facilities in the NCR and in Renfrew and will transport it to their facility, where they will proceed with the physical destruction.			
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? / Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non	<input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? / Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non	<input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis			
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? / Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7, c) / (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7, c)		<input type="checkbox"/> No / Non	<input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. / Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non	<input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? / S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non	<input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès			
Canada <input checked="" type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>	
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion			
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input checked="" type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	
Not releasable / À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>			
Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>	
7. c) Level of information / Niveau d'information			
PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED / NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	
PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	
PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET / NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	
SECRET / SECRET <input checked="" type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>	
TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	
TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>	



Date de clôture 8 juillet, 2024

Heure 14H00 HAE

REFERENCE NO.: 5Z011-25-0004



Government of Canada  
Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat 7708
Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

**PART A (continued) / PARTIE A (suite)**

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

If Yes, indicate the level of sensitivity:  
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?  No / Non  Yes / Oui

Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :  
Document Number / Numéro du document :

**PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)**

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS<br>COTE DE FIABILITÉ     | <input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL<br>CONFIDENTIEL           | <input checked="" type="checkbox"/> SECRET<br>SECRET | <input type="checkbox"/> TOP SECRET<br>TRÈS SECRET               |
| <input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT<br>TRÈS SECRET - SIGINT | <input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL<br>NATO CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> NATO SECRET<br>NATO SECRET  | <input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET<br>COSMIC TRÈS SECRET |
| <input type="checkbox"/> SITE ACCESS<br>ACCÈS AUX EMPLACEMENTS       |   |  |  |

Special comments:  
Commentaires spéciaux : \_\_\_\_\_

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.  
REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?  
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?  No / Non  Yes / Oui

If Yes, will unscreened personnel be escorted?  
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?  No / Non  Yes / Oui

**PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)**

**INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS**

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?  No / Non  Yes / Oui

**PRODUCTION**

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?  
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?  No / Non  Yes / Oui

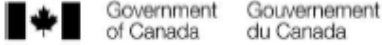
**INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)**

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?  
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?  
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?  No / Non  Yes / Oui



Date de clôture 8 juillet, 2024  
 Heure 14H00 HAE  
 REFERENCE NO.: 5Z011-25-0004



Contract Number / Numéro du contrat  
 7708  
 Security Classification / Classification de sécurité  
 Unclassified

**PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)**

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.  
 Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions. Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

**SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF**

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COMSEC TOP SECRET / COMSEC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET
											A	B	C			
Information / Assets / Renseignements / Biens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Media / Support TI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Link / Lien Électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?  No /  Yes  
 La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  Non /  Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".  
 Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?  No /  Yes  
 La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  Non /  Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g., SECRET with Attachments).  
 Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquer qu'il y a des pièces jointes (p. ex., SECRET avec des pièces jointes).



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004



Contract Number / Numéro du contrat 7708
Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION			
13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Michel Labonté	Title - Titre Gestionnaire	Signature Labonte, Michel	Signature numérique de Labonte, Michel Date: 2023.12.01 12:54:00 -05'00'
Telephone No. - N° de téléphone 613-716-6998	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel michel.labonte@bac-lac.gc.ca	Date
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Yan Blakeney-Galipeau	Title - Titre Security Officer	Signature BlakeneyGalipeau, Yan	Digitally signed by BlakeneyGalipeau, Yan Date: 2023.12.01 12:21:42 -05'00'
Telephone No. - N° de téléphone 613-790-1134	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel yan.blakeney-galipeau@bac-lac.gc.ca	Date 2023/12/01
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes?			<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Anne-Marie Aubry	Title - Titre Procurement Team Leader	Signature Aubry, AnneMarie	Digitally signed by Aubry, AnneMarie DN: C=CA, O=GC, OU=LAC-BAC, CN="Aubry, AnneMarie" Reason: I am the author of this document Location: Date: 2024.01.31 13:05:01-05'00' Foxit PDF Editor Version: 13.0.0
Telephone No. - N° de téléphone 873-353-7351	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel anne-marie.aubry@bac-lac.gc.ca	Date January 31, 2024
17. Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Stephanie Tompkins Contract Security Officer Stephanie.Tompkins@tpsgc-pwgsc.gc.ca	Title - Titre	Signature Tompkins, Stephanie	Digitally signed by Tompkins, Stephanie Date: 2023.12.12 11:21:20 -05'00'
Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date	





Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004

## ANNEXE "D" INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE



**PROTÉGÉ B** lorsque rempli  
**PROTECTED "B"** when completed

### T1204 Information Reporting by Contractor for the payment of invoices

### Information T1204 à transmettre par l'entrepreneur pour le paiement des factures

1. The Contractor shall provide the following information within 15 calendar days from date of award of the contract and return this form with the signed contract. This is a condition of payment.

1. L'entrepreneur doit fournir l'information suivante dans les 15 jours suivant la date d'attribution du marché et retourner ce formulaire avec le contrat signé. Il s'agit d'une condition de paiement.

- a. the legal name of the entity or individual, as applicable, i.e. the name associated with the Social Insurance Number (SIN) or Business Number (BN), as well as the address and the postal code;

- a. l'appellation légale de l'entité ou du particulier, selon le cas, i.e. le nom associé au numéro d'assurance sociale (NAS) ou au numéro d'entreprise, ainsi que l'adresse et le code postal;

Name / Nom:

Adresse / Adresse:

Are you a former public servant or a person that was incorporated, receiving a GOC pension or lump sum payment? / Êtes-vous un ancien fonctionnaire ou une personne s'étant constituée en société recevant une pension du GC ou un montant forfaitaire?

Are you an aboriginal supplier? / Êtes-vous un fournisseur autochtone?

Yes / Oui

No / Non

Yes / Oui

No / Non

- b. The status of the Contractor:

- b. Le statut juridique de l'entrepreneur:

Individual / Particulier

Partnership / Société de personnes

Corporation / Société

- c. Dans le cas d'un particulier, le NAS de l'entrepreneur ou le numéro d'entreprise ou le numéro de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH) / For individuals, the Contractor's SIN and, if applicable, the BN, or the Goods and Services Tax (GST)/Harmonized Sales Tax (HST) number;

- d. Dans le cas d'une société de personnes et d'une société, le numéro d'entreprise, ou si ce dernier n'est pas disponible, le numéro de TPS/TVH. En l'absence d'un numéro d'entreprise ou de TPS/TVH, une société devra fournir son numéro d'impôt de société du feuillet T2, tandis qu'une société de personnes devra fournir le NAS de l'associé qui a signé le marché / For partnerships and corporations, the BN, or if this is not available, the GST/HST number. If there is no BN or GST/HST number, corporations must provide their T2 Corporation Tax number, while partnerships must provide the SIN of the partner who has signed the contract; and,

Contractor's SIN: / NAS de l'entrepreneur:

GST/HST number: / Numéro TPS/TVH:

Business Number/ Numéro d'entreprise:

T2 Corp. Tax number: / Numéro d'impôt de société T2

- e. the following certification signed by the Contractor or an authorized officer:

- e. l'attestation suivante, signée par l'entrepreneur ou son représentant autorisé :

"I certify that I have examined the information provided above, including the legal name, address, and Canada Customs and Revenue Agency identifier, (c) or (d) as applicable, and that it is correct and complete, and fully discloses the identification of this Contractor."

« Je certifie par la présente que j'ai examiné tous les renseignements fournis ci-dessus, y compris l'appellation légale, l'adresse et le numéro identificateur de l'Agence des douanes et du Revenu du Canada, c) ou d) selon le cas, qu'ils sont corrects et complets et qu'ils divulguent clairement l'identité du présent entrepreneur. »

Signature

date



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004



### Demande d'inscription au dépôt direct pour les fournisseurs canadiens

### PROTÉGÉ B lorsque rempli PROTECTED "B" when completed Direct Deposit Enrollment Request for Canadian suppliers

Pour les paiements fait au Canada seulement

For payments deposited in Canada only

Demande initiale  
New Request

Modification  
Change

Annulation  
Cancellation

**A REMPLIR ÉLECTRONIQUEMENT OU Écrire lisiblement**      **FILL FORM ELECTRONICALLY OR print clearly**

Nom du particulier ou de l'entreprise  
Surname or CO Name

Adresse  
Address

Code postal  
Postal Code

Courriel  
E-Mail

Prénom  
Given Name

Ville  
City

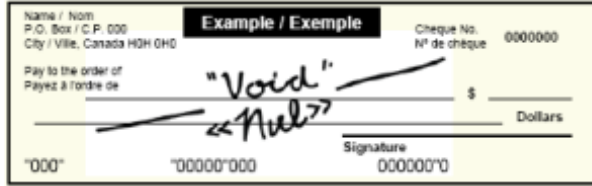
Province

Téléphone  
Telephone

S.V.P. joindre un specimen de chèque avec la mention 'NUL' pour votre compte bancaire. Si vous n'avez pas de compte chèque, compléter cette section avec vos informations bancaires.

Please attach a blank cheque for your bank account with 'VOID' written on it. If you don't have a chequing account fill this section with your banking information.

Nom et adresse de l'institution financière  
Financial institution's name and address



N° succursale - Branch No

N° institution - Institution No

N° compte - Account No

For finance use only/ Pour finances seulement

Code S-

By / Par:



<p><b>Attestation</b></p> <p>En tant que bénéficiaire des paiements, j'autorise BAC à déposer mes remboursements dans le compte bancaire mentionné ci-dessus et ce, jusqu'à nouvel ordre.</p> <p><input type="text"/></p> <p>Signature</p>	<p><b>Certification</b></p> <p>I, as the person entitled to receive the payments, authorize LAC to deposit my reimbursements into the above-noted bank account until further notice.</p> <p><input type="text"/></p> <p>Tel - Tél.</p>	<p><input type="text"/></p> <p>Date</p>
--	--	---



Date de clôture	8 juillet, 2024
Heure	14H00 HAE
REFERENCE NO.:	5Z011-25-0004



**PROTÉGÉ B** lorsque rempli  
**PROTECTED "B"** when completed

### Renseignements supplémentaires

- Ne remplissez pas ce formulaire si vous avez déjà demandé le dépôt direct et que les renseignements n'ont pas changé.
- Si vous changez de compte bancaire détenu au Canada dans lequel nous déposons un paiement, assurez-vous de nous informer des renseignements relatifs à votre nouveau compte bancaire. De plus, assurez-vous que le paiement est déposé dans le nouveau compte bancaire avant de fermer l'ancien.
- Votre demande de dépôt direct restera en vigueur jusqu'à ce que vous modifiiez les renseignements originaux ou que vous annuliez le service.
- Pour interrompre le dépôt direct veuillez remplir ce formulaire en omettant les informations bancaires et en cochant la case 'Annulation'.
- Vous recevrez un courriel contenant le numéro de facture et le montant lorsqu'un paiement sera émis.
- Envoyez votre formulaire dûment rempli par télécopieur au 819-934-5264 ou par courriel à [bac.supportfinance-financesupport.lac@canada.ca](mailto:bac.supportfinance-financesupport.lac@canada.ca) ou par la poste à Bibliothèque et Archives Canada, Finance, 550 boul de la Cité, 8<sup>ème</sup> étage, Gatineau QC K1A 0N4

### More information

- Please do not fill in this form if you already requested the reimbursement via Direct deposit or if the banking information has not changed.
- If you are changing your bank account held in Canada into which we deposit a payment, be sure to tell us about your new bank account. In addition, make sure you do not close the old bank account before we deposit the payment into the new bank account.
- Your direct deposit request will stay in effect until you change the information or cancel the service.
- To cancel direct deposit service, send this form without the banking info and tick the Cancellation Box
- You will receive an e-mail with the invoice number and the amount to notify you when a payment is issued.
- Send your completed form by email at [bac.supportfinance-financesupport.lac@canada.ca](mailto:bac.supportfinance-financesupport.lac@canada.ca) or by fax at 819-934-5264 or by mail at Library and Archives Canada, Finance, 550 boul de la Cité, 8<sup>th</sup> Floor, Gatineau QC K1A 0N4.